

Mercredi 18 février 2026

**« Une maison de maître des environs de Chambéry au début du XVIII^{ème} siècle :
à propos de la découverte d'un décor mural à Saint-Cassin »**

Monsieur le président,
Madame la vice-présidente,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Madame le maire de Saint-Cassin,
Madame le maire de Saint-Jean de Chevelu,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est pour moi un honneur et une joie de m'adresser à vous en ces lieux chargés d'histoire. Je remercie tout particulièrement Jean-Baptiste Bern et Pierre Geneletti de m'y avoir invité.

Capitale historique des Etats de Savoie, Chambéry joue un rôle administratif de premier plan à travers les siècles, notamment grâce à la présence en ses murs de la Chambre des Comptes et du Sénat. Ces institutions favorisent au cours des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles l'émergence d'une noblesse de robe qui y tient un rôle majeur.

Si elles vivent dans des hôtels particuliers nichés au cœur de Chambéry, ces familles disposent très souvent de domaines à la campagne, où elles se retirent pour profiter de la vie champêtre, chasser et surveiller les récoltes.

C'est à l'une de ces maisons d'agrément, située à Saint-Cassin, que je vais consacrer mon propos. Je vais plus particulièrement vous faire part d'une découverte que j'y ai réalisé au mois d'août 2023. Pour comprendre le contexte de cette découverte, il convient tout d'abord de retracer l'histoire des lieux.

I. Présentation des lieux :

1. Historique :

Située au hameau des Alberges, en contrebas du village de Saint-Cassin, la maison a été profondément remaniée et modernisée au cours des siècles. Ses fondations remontent au moins au XVII^{ème} siècle. Elle appartient alors à la famille Morand, famille de noblesse de robe originaire de Bresse implantée à Chambéry et dans ses environs.

Noble Claude Morand (†1651), maître auditeur à la Chambre des Comptes de Savoie, semble avoir acquis son domaine de Saint-Cassin entre 1643 et 1648¹. Son épouse, Jeanne Sarde, est originaire des lieux. Elle est la fille de Jean-Jacques Sarde et de Lucrece Cize.

Les Cize sont connus à Saint-Cassin depuis le début du XVII^{ème} siècle. Anobli par le duc de Savoie en 1591, le grand-père maternel de Jeanne Sarde, Jean-Dominique Cize, fait l'acquisition en 1609 de la seigneurie et de la maison-forte de Bonnet situées à Saint-Cassin. La rente féodale de Bonnet comprend notamment les Alberges. Elle jouxte la « *paroisse et mestrallie de Montagnole* », où les Cize disposent du droit exclusif de « *chasser, faire venir et prendre renards, lièvres, perdrix* »².

Claude Morand meurt en 1651. De son mariage avec Jeanne Sarde il laisse plusieurs enfants dont l'un, également prénommé Claude [II] (1647-1727)³, lui succède à Saint-Cassin.

Avocat au Sénat de Savoie, Claude [II] Morand hérite en 1700 de la baronnie de Grilly, dans le pays de Gex. C'est en sa qualité de baron de Grilly qu'il transige en 1702⁴ avec son voisin, Claude-Antoine de La Forest, seigneur de La Tour de Grilly et frère du baron de Divonne, au sujet de droits seigneuriaux contigus.

Après cette brève incursion dans le Pays de Gex, allusion à l'histoire future des lieux, revenons en Savoie. Le 29 mai 1710, Claude [II] Morand échange des biens situés aux Alberges avec la veuve de noble Jean-Louis Vuillerme, dont un verger qui « *jouxte un chemin pour aller en la maison dudit seigneur* »⁵. Il s'agit, à ce jour, de la plus ancienne mention connue de la maison.

Le baron de Grilly teste le 30 juillet 1725⁶. Il meurt le 22 octobre 1727⁷. Un inventaire est alors dressé par Maître Domenge, notaire royal à Chambéry. Il recense tous les « *effets, titres et papiers délaissés* »⁸ par le défunt baron de Grilly.

Couplé à la mappe Sarde, contemporaine, cet inventaire nous donne de précieuses informations sur cette propriété des Alberges. Le mobilier qu'elle contient permet d'appréhender la vie de la demeure en ce début du XVIII^{ème} siècle.

Le visiteur est accueilli dans l'entrée par une « *chaise à porteur de campagne* » et deux râteliers sur lesquels reposent treize fusils, six « *à l'antique* » et sept « *à la moderne* ». Ce véritable arsenal témoigne de l'une des vocations majeures des lieux, résolument tournée vers la chasse. La présence d'une vaisselle abondante, notamment quarante-deux assiettes en étain aux armes des Morand, témoigne de la riche vie sociale qu'il y règne.

L'inventaire de 1727 et la mappe sarde nous apprennent également que cette demeure est le centre d'un domaine qui comprend un jardin, des prés, des vignes, des vergers, des granges, diverses habitations destinées aux fermiers, ainsi qu'une chapelle. Cette chapelle, détruite depuis lors, est située « *dans la cour* » de la maison. Placée sous le vocable du « *Saint*

¹ Actes mentionnés dans un inventaire après décès daté d'octobre 1727, archives départementales de Savoie, 2 C 263.

² Sommaire général des titres des fiefs de Savoie Propre, archives départementales de Savoie, SA 8.

³ Acte de baptême, archives départementales de Savoie, 4E 164.

⁴ Double du traité signé entre Claude Morand et Claude-Antoine de La Forest, archives privées La Forest Divonne.

⁵ Acte notarié, archives départementales de Savoie, 2 C 225.

⁶ Inventaire après décès, archives départementales de Savoie, 2 C 263.

⁷ Acte d'inhumation, archives départementales de Savoie, 4E 281.

⁸ Inventaire après décès, archives départementales de Savoie, 2 C 263.

Crucifix », elle abrite notamment un « *grand tableau représentant le Christ* » ainsi qu'un gradin peint. Les murs de la chapelle et sa voute sont « *peintes en fayence* »⁹.

Héritier universel de Claude [II] Morand, son fils, Claude [III] (1692-1772) lui succède en 1727 aux Alberges. Si il est domicilié au château de Grilly, dans le pays de Gex, Claude [III] Morand semble être un familier de sa demeure de Saint-Cassin. C'est ainsi qu'il présente en 1754 un nouveau recteur pour la chapelle du domaine, nomination approuvée par l'évêque de Grenoble et enregistrée par le Sénat de Savoie¹⁰.

Claude [III] Morand, baron de Grilly meurt aux Alberges le 15 octobre 1772¹¹. Il est enseveli dans l'église paroissiale de Saint-Cassin¹².

Faute de descendance masculine et conformément à ses dernières volontés¹³, ses biens échoient à son cousin Claude-François Morand (1716-1784), baron de Montfort, aide-major au régiment des Gardes.

Le baron de Montfort conserve le domaine jusqu'en 1784, année de sa mort. Son fils, Pierre-Gabriel Morand (1748-1810), colonel du régiment de Maurienne, lui succède.

Ruiné par la tourmente révolutionnaire, Pierre-Gabriel Morand de Montfort se sépare de son domaine des Alberges. La toponymie du hameau garde un souvenir du passage des Morand de Montfort à Saint-Cassin. En effet, sur le « *cadastre français* » de 1862, la parcelle sur laquelle est bâtie la demeure est nommée « *Mont-fort* »¹⁴. Aujourd'hui encore, plusieurs terrains entourant la maison sont suivis au cadastre du possessif « *de Montfort* ».

Le domaine passe entre plusieurs mains au cours du XIX^{ème} siècle. Il appartient notamment à Joseph-Pierre Dumas, issu d'une dynastie de tanneurs de Cognin, ainsi qu'à Jean-Jacques Ronzière¹⁵, syndic de Saint-Cassin de 1848 à 1857¹⁶. Cette fonction publique, analogue à celle d'un maire, est confiée à des notables locaux par le pouvoir royal.

En 1872, le fils de Jean-Jacques Ronzière cède le domaine des Alberges à Emile Lepasquier (1822-1886). Rentier, ce dernier partage son temps entre Chambéry, où il vit dans un appartement situé dans l'hôtel de Montfalcon, son domaine de Saint-Cassin et Paris.

A partir de 1874, Emile Lepasquier entreprend de vastes travaux de modernisation de sa demeure des Alberges. Ces travaux témoignent de son fort intérêt pour les lieux et de son souhait d'y laisser son empreinte. En atteste notamment la ferronnerie de la porte d'entrée arborant son chiffre.

Emile Lepasquier meurt sans descendance le 15 avril 1886. Il lègue sa propriété des Alberges à l'une de ses nièces, Émeline Grand (1861-1936)¹⁷.

⁹ *Ibidem*.

¹⁰ *Registre dit des affaires ecclésiastiques du Sénat de Savoie, archives départementales de Savoie, 2B 3723.*

¹¹ *Collection des testaments secrets déposés au greffe du Sénat de Savoie, archives départementales de Savoie, 2B 3763.*

¹² *Acte d'inhumation, archives départementales de Savoie, 4E 585.*

¹³ *Testament secret déposé au greffe civil du Sénat de Savoie, archives départementales de Savoie, 2B 3763.*

¹⁴ *Cadastre français, commune de Saint-Cassin, section A, archives départementales de Savoie, 3P 7228.*

¹⁵ *Acte de vente de la propriété des Alberges par Charlotte Girod, veuve de Joseph-Pierre Dumas, à Jean-Jacques Ronzière, archives départementales de Savoie, 6E 2446.*

¹⁶ « *Calendario generale del Regno* », années 1848 à 1857.

¹⁷ *Testament d'Emile Lepasquier, 6 décembre 1885, archives privées La Forest Divonne.*

Émeline Grand est issue d'une lignée de juristes savoyards. Son grand-père, Hippolyte Grand (1795-1873), officier des Saints-Maurice-et-Lazare et chevalier de la Légion d'honneur, est président du Tribunal de 1^{ère} instance de Chambéry. Elle est également la nièce d'Emmanuel Grand (1810-1892), bienfaiteur de la commune de Jacob-Bellecombette. Émeline Grand épouse à Saint-Cassin en 1887¹⁸ le comte Pierre de La Forest Divonne (1854-1909), issu d'une famille originaire de Saint-Jean-de-Chevelu.

Officier d'infanterie, il naît en 1854 au château de Frohsdorf, en Autriche, où son père est au service du comte de Chambord, prétendant au trône de France en exil. Pierre de La Forest Divonne procède à de nombreux travaux d'aménagements du domaine. Il le dote notamment d'un terrain de tennis, choix précurseur pour l'époque. Pierre de La Forest Divonne meurt en 1909¹⁹ dans sa demeure des Alberges. Le domaine se transmet alors à sa descendance, à laquelle il appartient toujours.

Après avoir retracé l'histoire de la maison, je vais désormais en évoquer l'architecture et l'ordonnancement intérieur.

2. Architecture :

Située à flanc de coteau, la maison présente un plan simple, rectangulaire, et une toiture à quatre pans typiquement savoyarde. Maison de maître caractéristique des environs de Chambéry, elle est dépourvue d'éléments défensifs.

L'ordonnancement des façades est sobre, ponctué de fenêtres à la française à volets extérieurs. La sobriété de l'architecture est relevée par des couleurs soutenues, ainsi que par des éléments décoratifs tels des chaînes d'angles harpées.

La façade nord, orientée vers le bassin chambérien, est fortement modifiée au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Les ouvertures anciennes, peu nombreuses, font place à de vastes et multiples ouvertures à compter de 1874 suite à l'ambitieuse campagne de travaux menée par Emile Lepasquier²⁰.

A la même période, la maison est ceinte d'un trottoir et dotée d'une marquise, achevant sa transformation en « villa » selon le terme consacré de la « Belle Époque ». Ces éléments, symboles d'une période, sont supprimés à partir des années 1960.

En 1906, Pierre de La Forest Divonne fait aménager les combles²¹. Il fait réaliser à cette occasion un balcon. Si cet ajout est peu conforme aux codes architecturaux savoyards, il permet de profiter d'une vue magnifique sur la montagne du Chat, le lac du Bourget ainsi que sur le massif des Bauges.

La façade sud est celle qui a subi le moins de modifications au cours des siècles. L'accès principal à la demeure se fait par une porte en plein cintre. L'arc de la porte est garni d'une imposte de type rayonnant. Sur les deux vantaux de la porte on retrouve le chiffre d'Emile

¹⁸ Acte de mariage, archives départementales de Savoie, 3E 3154.

¹⁹ Acte de décès, archives départementales de Savoie, 3E 4444.

²⁰ Registres des travaux réalisés par Emile Lepasquier dans sa demeure des Alberges, archives privées La Forest Divonne.

²¹ Registres des travaux réalisés par Pierre de La Forest Divonne dans sa demeure des Alberges, archives privées La Forest Divonne.

Lepasquier, propriétaire de la maison de 1872 à 1886, formé des lettres « E » et « L » entrelacées.

La maison est donc profondément marquée par ces différentes campagnes de travaux, fruits de son évolution au cours des siècles.

Après avoir évoqué l'aspect extérieur de la maison, attardons-nous maintenant sur son ordonnancement intérieur.

3. Ordonnancement intérieur :

La maison s'articule autour d'un escalier central, qui divise les lieux en deux espaces de superficie équivalente. Des inventaires après décès datés de 1727²² et de 1773²³ nous donnent une cartographie détaillée de l'organisation de la demeure au XVIII^{ème} siècle : « *salle d'entrée* », « *salle à manger visant sur le Bourget* », « *cuisine* », « *chambre sur le poille* », « *chambre des servantes* », « *chambre des estrangers* »...

Cet ordonnancement est par la suite modifié, avec des remaniements majeurs à compter du milieu des années 1870. Il revêt alors toutes les caractéristiques d'une maison de maître de l'époque : salon, bureau, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, chambres dans les étages.

Quelques éléments antérieurs au XIX^{ème} siècle sont cependant préservés. C'est notamment le cas d'un fruitier, situé au rez-de-chaussée de la maison.

Il abrite des peintures murales figurant une scène agricole. Elles ont malheureusement été dégradées au fil des siècles compte tenu de la vocation de la pièce. Je reviendrai plus en détails sur ces peintures.

Après cette présentation historique et architecturale des lieux, je vais désormais axer mon propos sur une découverte que j'ai réalisé dans cette demeure et que j'ai plaisir à partager avec vous.

II. Découverte d'un décor monumental :

1. Circonstances :

Frappée par un dégât des eaux sévère au cours de l'automne 2022, la maison fait l'objet de travaux d'assèchement durant les mois de juin et de juillet 2023. A cette occasion, le papier peint des pièces concernées par le sinistre est partiellement retiré, afin de permettre aux murs de respirer et de sécher plus rapidement.

Arrivé à Saint-Cassin au début du mois d'août 2023 pour des vacances, je commence mon séjour par une tournée d'inspection de la maison. Une tache de couleur, aperçue sur un mur d'une salle de bain du premier étage, m'interpelle. Mesurant environ 5 cm par 5 cm, elle est révélée par la chute d'un morceau de plâtre consécutive aux travaux d'assèchement. Mon

²² *Inventaire après décès, archives départementales de Savoie, 2 C 263.*

²³ *Inventaire après décès, archives départementales de Savoie, 2 C 405.*

intuition me conduit à aller chercher une échelle, afin d'en savoir plus. Pensant initialement que c'est un reste de papier peint ancien, je m'aperçois rapidement qu'il s'agit de peinture.

Je commence alors à dégager précautionneusement à la main les alentours, retirant la couche de plâtre. Peu à peu apparaissent sous mes yeux des rinceaux aux couleurs vives, puis un oiseau. Je pense alors immédiatement aux armes des Morand, arborant un phénix, propriétaires de la maison comme nous l'avons vu au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Ma curiosité me pousse à vérifier si la fresque se prolonge tout le long du mur, interrompu par une cloison. Muni d'un marteau et d'un burin, je poursuis mes investigations. Des sondages me permettent de confirmer que les peintures murales font le tour complet de la pièce originelle, cloisonnée par la suite afin de créer un couloir, une chambre et deux salles de bains.

Si elle m'enchanté et m'euphorise, cette découverte n'est pas anodine. Je souhaite avoir l'avis d'experts avant d'aller plus avant dans mes recherches et risquer de dégrader les peintures.

Sur les conseils avisés de mes amis Michèle Chappuis et de Jacques Viout, respectivement présidente et vice-président des « *Amis du Vieux Chambéry* », je prends contact avec les responsables du « *Musée Savoisien* ». Sébastien Gosselin, directeur-adjoint du musée en charge des collections historiques, m'oriente alors vers la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie.

Il me met en relation avec Jérôme Durand, Chef de service au sein de ladite institution. Ce dernier se rend à Saint-Cassin, accompagné de Clément Mani, archéologue. Après une visite des lieux, tous deux me confirment l'intérêt patrimonial des peintures découvertes, notamment du fait de leur rareté dans les édifices civils. Ils m'encouragent à poursuivre précautionneusement mes recherches.

Jérôme Durand me prodigue des conseils quant à la conservation des peintures, et me communique les coordonnées de spécialistes pouvant en assurer la préservation. Mon choix se porte sur Isabelle Rosaz, conforté par les états de service de cette experte en restauration de peintures anciennes, de la cathédrale de Chambéry à l'abbaye d'Hautecombe en passant par l'Académie de Savoie.

Je sollicite Isabelle Rosaz à double titre : en vue de sécuriser les peintures du rez-de-chaussée, fortement fragilisées par le dégât des eaux, et afin bénéficier de ses conseils pour la préservation des peintures découvertes au 1^{er} étage.

Après en avoir relaté les circonstances, je vais désormais partager avec vous les fruits de cette découverte.

2. Description du décor monumental :

La pièce renfermant le décor, rectangulaire, mesure environ 37 m² et dispose d'une hauteur sous plafond de plus de 4 mètres. Située au premier étage de la maison, l'étage noble, elle est à l'origine desservie par deux portes et éclairée par deux fenêtres. Une cheminée, située sur le pan de mur Est, permet de la chauffer. Il s'agit vraisemblablement d'une chambre dont tous les murs sont ornés de peintures, immergeant le visiteur au milieu d'une scène. Dans son

acception moderne, le terme de « chambre » ne reflète pas le rôle multiple qu'exerce cet espace au XVIII^{ème} siècle, qui est avant tout une pièce de réception.

Les modifications apportées par la suite à travers l'ouverture de deux fenêtres supplémentaires, le percement d'une troisième porte et la réfection du conduit de la cheminée détruisent une partie significative du décor. Les peintures sont alors masquées sous une couche de plâtre. Cloisonnée, le plafond abaissé, la pièce perd ses dimensions et son aspect originels. Ses murs sont tapissés de papier-peint, achevant de dissimuler le décor monumental objet de mon propos.

Cette situation, apparaissant à nos yeux comme un véritable sacrilège, n'a cependant rien d'original. Ne répondant plus aux goûts du moment, la pièce d'apparat et son décor disparaissent au profit d'espaces conformes aux nouveaux standards esthétiques et fonctionnels.

L'ouvrage « *Fresques et peintures murales en Pays de Savoie* », écrit sous la direction d'André Palluel Guillard et de Dominique Peyre²⁴, précise que : « *Non seulement les œuvres des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles parvenues jusqu'à nous restent peu nombreuses mais beaucoup apparaissent privées d'un contexte et d'un environnement qui en donneraient une meilleure compréhension (...). Si beaucoup d'églises nous sont parvenues pratiquement dans leur état d'origine en ce qui concerne leur architecture il n'en va pas de même avec l'habitation civile, la maison ou le château étant sans cesse adaptés aux nécessités du moment : très peu nous sont parvenus dans leur état original* ». Nous sommes exactement dans ce cas de figure.

Revenons-en aux peintures, que nous allons désormais découvrir. Deux décors se superposent. Le premier, monochrome, est le plus ancien. Sobre, il se concentre autour des portes et des fenêtres, dont il met en valeur les encadrements. C'est au second décor, polychrome et aux éléments variés, que je vais consacrer l'essentiel de mon propos.

Un dessin préparatoire, réalisé à la sanguine, est visible par endroits. La différence de traitement stylistique de sujets récurrents laisse à penser que plusieurs artistes sont intervenus sur ce décor. Si nous ne connaissons pas à ce jour leur nom, nous disposons d'un précieux témoignage qui permet de connaître les commanditaires de ce décor et d'en envisager la datation. Il s'agit des armes d'alliance de Claude [III] Morand (1692-1772), baron de Grilly, et de son épouse, Jeanne Marie de Gantelet Vectier, anciens propriétaires des lieux.

Ils se sont mariés à Chambéry « *chez les dames bernardines* » le 6 juillet 1722²⁵. Le couvent des Bernardines se trouvait en dehors de l'enceinte de la ville, à proximité de la porte de Maché.

La présence de ces armes permet de déduire que le décor mural aurait été réalisé dans le premier quart du XVIII^{ème} siècle. Je reviendrai plus précisément sur ces armes et leur représentation.

Découvrons désormais ensemble ce décor monumental, que le décroissement temporaire de la pièce nous permet aujourd'hui d'appréhender dans sa configuration originelle.

²⁴ André Palluel Guillard et Dominique Peyre, « *Fresques et peintures murales en Pays de Savoie* », pages 41 et 48, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 1988.

²⁵ Archives départementales de Savoie, 4E 240.

Frise :

La pièce est ceinte dans sa hauteur par une frise, composée dans sa partie haute d'une bande de couleur ocre jaune et terminée à sa base par un ruban de même couleur, orné de godrons en gousses ouvertes orangés.

Dans la frise s'entremêlent des rinceaux monochromes de couleur bleu, rouge et vert, ainsi que des branches au feuillage vert garnies de fruits rouges.

Cette frise est ponctuée par trois cartouches ainsi que par des armes d'alliance, situés au milieu de chacun des quatre pans de murs de la pièce.

Armes d'alliance et cartouches :

Au centre de la frise du mur nord figurent les armes d'alliance de Claude [III] Morand (1692-1772), baron de Grilly, et de son épouse, Jeanne-Marie de Gantelet Vectier, qui comme nous venons de l'évoquer, se sont mariés à Chambéry en 1722.

A gauche on retrouve les armes des Morand : « *De gueules à un phénix d'argent essorant posé sur son éternité* ». Il est intéressant de noter que nous sommes ici en présence d'une variante des armes de cette famille, qui pourrait être propre aux barons de Grilly : le champ du blason est traditionnellement d'azur, et non de gueules, et le phénix, qui est d'or, fixe le soleil²⁶. Cette variante, qualifiée de « *brisure* » en héraldique, permet de distinguer les différentes branches d'une même famille.

L'étude des armes Gantelet Vectier est également intéressante. Elles se décrivent ainsi : « *De sinople à un lion d'or tenant en sa patte avant dextre une épée d'or* ». Là encore, nous sommes en présence d'une variante des armes des Gantelet. A défaut de porter un « *gantelet* », qui est le gant d'une armure, le lion tient en sa patte droite une épée. Cette variante du blason Gantelet est unique en son genre, la branche Vectier brisant traditionnellement les armes familiales avec un champ d'azur ainsi qu'une rose d'argent posée au canton senestre du chef²⁷.

Ces armes sont surmontées d'une couronne comtale. Élément central de la frise, elles sont encadrées de deux cornes, d'où s'échappent les rinceaux qui font le tour complet de la pièce.

Si le cartouche du mur sud a presque totalement disparu, ceux des murs est et ouest demeurent, tout du moins partiellement.

Dans le cartouche du mur oriental figure un paysage où l'on peut discerner des arbres. Endommagé par la réfection du conduit de la cheminée qu'il surplombe, il n'est visible que pour moitié.

Dans le cartouche du mur occidental figure un château et son parc. Les lieux n'ont pas été identifiés à ce jour. Il pourrait s'agir, sous toutes réserves, d'une vision romancée du château de Grilly, propriété des Morand située dans le pays de Gex. On retrouve très nettement

²⁶ Amédée de Foras, « *Le Blason, dictionnaire et remarques* », Joseph Allier, 1883.

²⁷ Thierry Gantelet d'Asnières de Veigy et Damien Greifyé de Bellecombe, « *Armorial et Nobiliaire de l'ancien Duché de Savoie ou état de la noblesse savoyarde subsistante* », premier volume, notice Gantelet, Association des Continuateurs de l'Armorial de Savoie, 2020.

dessinée une tour ronde, unique et massive, accolée à un logis, architecture caractéristique de cette propriété, mais aussi de beaucoup d'autres.

Après avoir évoqué la frise et son contenu, attardons-nous désormais sur la scène qu'elle introduit. Cette scène s'articule autour de trois thématiques : des oiseaux, de la végétation et des personnages.

Oiseaux :

Pas moins de seize oiseaux ont été mis à jour dans cette pièce. Présents sur chaque pan de mur, ils font des lieux une impressionnante volière.

Si la plupart volent paisiblement, dégageant une forme de sérénité et de douceur, d'autres sont mis en scène dans une attitude plus belliqueuse. C'est ainsi que deux d'entre eux se disputent un serpent, tandis qu'un autre tient entre ses serres un petit animal, qui pourrait être un lapin.

L'un des oiseaux, malheureusement fortement abimé par le percement d'une fenêtre, semble fondre sur un personnage situé en contrebas. Il pourrait s'agir d'un faucon plongeant sur une proie ou revenant sur le poing d'un chasseur.

A cette thématique de la chasse on peut ajouter une autre scène surprenante. Elle figure le combat en plein vol de deux oiseaux. Littéralement l'un sur l'autre, ils se battent becs et ongles.

Tous ces oiseaux, semblant sortis de l'imaginaire des artistes et dont on ne peut vraiment déterminer les espèces auxquelles ils appartiennent, surplombent un jardin.

Végétation :

A l'origine, des arbustes, mesurant environ 2,20 m de hauteur, étaient peints tout autour de la pièce à intervalles réguliers. Sept, dans des états très disparates, sont parvenus jusqu'à nous. Systématiquement placés dans des caisses, ils renforcent cette impression de mise en scène qui ressort de ce décor monumental. Il s'agit d'une alternance d'orangers, aisément reconnaissables à leurs fruits, et d'arbustes portant des fleurs de couleur rouge vif. Au pied de certains arbustes sont représentées des plantes luxuriantes et colorées. Au sol on peut deviner une végétation basse, notamment composée de plantes à larges feuilles.

Au milieu de ce jardin évoluent des personnages. Cinq sont encore visibles, tout du moins partiellement pour certains.

Personnages :

De part et d'autre de la cheminée se trouvent deux personnages masculins représentés de face. Celui situé à gauche nous est parvenu en relativement bon état de conservation, bien que mutilé par la réfection du conduit de la cheminée. Mesurant 1,10 m de hauteur, il arbore un chapeau à plume de style Renaissance tardive. Il tient dans sa main droite le canon d'un fusil, porte une gibecière et une dague à la ceinture.

A droite de la cheminée se trouve un autre personnage, fortement abimé par des travaux de remblaiement du mur. Portant une tenue rouge que recouvre une cape de couleur verte, il tient dans sa main droite une dague. Il devait à l'origine avoir une taille similaire au personnage précédemment évoqué.

Sur le mur méridional des fragments de peinture laissent apparaître un personnage à cheval. Représenté de profil, le percement d'une fenêtre l'a fortement endommagé. Une forme rectiligne est peinte devant la tête de sa monture. Il s'agit vraisemblablement d'un épieu, lance dédiée à la chasse, que tiendrait le cavalier, nous renvoyant à nouveau à la thématique de la cynégétique et plus précisément à la vénerie.

Toujours sur ce même mur apparaît un quatrième personnage représenté de face. Mesurant 1,50 m, il s'agit du personnage le plus imposant de ce décor. Vêtu d'une tenue rouge que recouvre une cape bleu, il porte l'épée au côté. A sa droite se trouvait un autre personnage. Détruit par l'ouverture d'une fenêtre, on devine uniquement ses pieds.

Entre l'attitude prédatrice de certains oiseaux et ces personnages arborant fusil, gibecière, épieu et autres dagues nous sommes au milieu d'un décor rappelant l'une des vocations majeures des lieux : la chasse.

Il est en effet intéressant de se rappeler qu'en 1727 le visiteur qui entre dans cette demeure des Alberges est accueilli par treize fusils disposés dans l'entrée.

De plus, il est également important de se souvenir que Saint-Cassin est, durant le Moyen Age et l'époque Moderne, un haut lieu dédié à la chasse. Le registre des baptêmes de la commune pour l'année 1811 le rappelle d'ailleurs par ces mots : « *Saint Cassien, anciennement l'endroit de la chasse des Ducs de Savoie* »²⁸.

Ornement des fenêtres, portes et parties basses des murs :

Au-delà des murs, les portes et les fenêtres ont fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agit là du premier décor de la pièce. Un ruban noir entoure chacune des ouvertures. Les deux portes originelles sont surmontées d'antéfixes à palmette. Un vase, contenant des fleurs, est peint de part et d'autre de leur linteau. Un décor similaire se retrouve sur les deux fenêtres.

Un bandeau noir, formant une plinthe, ceint le décor à sa base. Faisant le tour de la pièce, il constitue une véritable scène de théâtre sur laquelle évoluent les personnages précédemment décrits. Un balustre, dont la forme rappelle celle d'un pion d'échec, est visible à l'extrémité de chacun des pans du mur.

Si ce décor est plus sobre que celui que nous avons préalablement évoqué, il est plus ancien et digne d'intérêt.

Ces deux décors se superposant sont à mettre en parallèle avec les peintures présentes au rez-de-chaussée de la maison.

3. Décor mural du fruitier :

²⁸ Registre des baptêmes de la commune de Saint-Cassin, archives départementales de Savoie, 4E 584.

Situées dans le fruitier, ces peintures, connues de tout temps, semblent contemporaines de celles récemment découvertes. Elles ont vraisemblablement été réalisées par les mêmes artistes.

Avant de décrire ce décor, il convient d'évoquer la pièce qui l'abrite. Pièce fonctionnelle dédiée à la conservation des fruits, elle est agrémentée d'un réduit doté d'une porte et de deux fenêtres à volets intérieurs.

Trois personnages masculins sont représentés de part et d'autre de ce réduit. Les deux de gauche apparaissent de profil. Très, pour ne pas dire trop richement vêtus pour des travaux manuels, ils portent un sac sur l'épaule. Ils se dirigent vers un troisième personnage, représenté de face, tout aussi richement vêtu. Ce dernier tient un tamis entre ses mains. Symétrie oblige, un quatrième personnage clôturait certainement ce tableau agricole. L'ajout d'une chambre noire, destinée au développement photographique, l'a vraisemblablement fait disparaître au début du XX^{ème} siècle. Des sondages n'ont pas permis à ce jour d'en retrouver la trace.

Face à ce décor on retrouve deux personnages féminins. L'un d'eux porte une corbeille de fruits sur la tête.

Tout comme dans la pièce du premier étage, les encadrements des portes et des fenêtres sont peints, étant entourés d'un bandeau noir. Une plinthe noire est également visible tout autour de la pièce.

Cette scène peinte dans le fruitier nous renvoie à une autre vocation majeure de cette maison de campagne, à savoir être le centre d'une exploitation agricole. Champs, vignes et vergers entouraient la maison et étaient travaillés au rythme des saisons.

4. Vivre noblement à la campagne :

La présence de ces décors monumentaux dans cette demeure n'est pas anodine. Si l'on comprend aisément qu'une pièce d'apparat, telle qu'un salon ou une chambre, ait été traitée ainsi, cela est plus insolite dans une pièce fonctionnelle comme l'est un fruitier. Maison des champs, cette demeure est d'abord une résidence aristocratique. Aussi ce décor est-il le reflet d'un art de vivre nobiliaire importé à la campagne. Il convient de rappeler qu'à cette demeure d'agrément était adjointe une chapelle.

Ces attributs permettaient aux Morand d'afficher leur rang, bien qu'ils n'eussent jamais de droits seigneuriaux à Saint-Cassin.

Si un tel patrimoine oblige, cette maison a toujours été et demeurera un lieu de vie.

Conclusion :

Aussi, la vocation fonctionnelle des lieux où le décor a été découvert sera rétablie. Elle le sera bien entendu dans le strict respect des peintures mises à jour, qui seront protégées et valorisées.

Un relevé photographique du décor, ainsi que son étude stylistique, seront réalisés prochainement à l'initiative de la Conservation départementale du patrimoine de Savoie.

Cette demeure des Alberges pourrait réserver d'autres surprises. Il est en effet intéressant de noter qu'une pièce symétrique à celle où a été découvert le décor, aux dimensions et à la disposition similaires, se situe au même étage. On peut légitimement imaginer qu'elle était également peinte, faisant des lieux un ensemble cohérent. Mais cela est une autre histoire. Je vous remercie de votre attention. ■